Montréal

Charte montréalaise des chantiers : Une responsabilité collective

Bilan 2021

Service des infrastructures du réseau routier
Service de l'expérience citoyenne et des communications

20 juin 2022

Objectifs et engagements

Les **objectifs** de la charte sont de :

- **Limiter les impacts** des chantiers;
- Changer les **perceptions** sur les travaux;
- Favoriser l'**harmonisation des pratiques** de gestion des chantiers entre la Ville, ses partenaires et les entreprises privées;
- Inscrire la gestion des chantiers dans la démarche globale de **transition écologique** de Montréal.

Les **engagements** sont regroupés dans **4 leviers d'amélioration** :

1. Accessibilité, sécurité et mobilité
2. Gestion des impacts et mesures d'atténuation
3. Communication claire et accessible
4. Environnement

Les priorités pour l'an 1

- Permettre l'**accessibilité universelle** aux abords des chantiers :
  - Offrir des corridors piétons libres de tout obstacle;
  - Assurer l'accessibilité aux résidences et aux commerces.
- Améliorer la **qualité de vie** des riverains durant les travaux :
  - Limiter les entraves;
  - Retirer la signalisation superflue et utiliser des dispositifs moins imposants;
  - Apporter un soin à l'apparence du chantier.
- Rendre disponible une **information claire et précise** aux citoyennes et aux citoyens.

Mesure d’accomplissement - Méthodologie

- Audits réalisés par **l’escouade chantier**:
  - 221 audits réalisés en 2 phases sur un total de 505 chantiers
  - Tous les types de projets ont été couverts :
    - Projets intégrés incluant RESEP : 74 sur 39 contrats
    - Ponts et tunnels : 12 sur 3 contrats
    - PCPR/PMIR : 56 sur 148 rues
    - Réhabilitation de conduites et RESEP : 79 sur 234 rues
  - Certains chantiers de longue durée ont fait l’objet de plusieurs audits (aux 2 semaines)

Bilan Levier 1 - Accessibilité, sécurité et mobilité

Action		Résultats
Assurer des **corridors piétons sans obstacle** et de largeur adéquate		88% des chantiers audités
Exiger l'utilisation de **passerelles avec garde-corps** pour le maintien des corridors piétons et des accès, de façon à permettre des déplacements sécuritaires		88% des chantiers audités

Bilan Levier 1 - Accessibilité, sécurité et mobilité

Autres actions
Réviser la **programmation 2021** pour donner un répit à la population et aux usagers de la route en réduisant les impacts des travaux routiers.
Définir des **axes de mobilité** pour limiter les entraves causées par les travaux sur les artères routières achalandées et mettre en place d'un processus pour la gestion des demandes d'intervention d'urgence sur ces axes.
Bonifier le mandat de l'**escouade mobilité** pour améliorer la mobilité en prévenant et en agissant sur les entraves non autorisées ou non conformes.
Développer une **formation** sur l'accessibilité universelle pour l'équipe en réalisation/surveillance.

Bilan Levier 2 - Gestion des impacts et mesures d'atténuation

Action	Résultats
Réduire le **bruit généré par les équipements** de chantier, notamment par l'utilisation d'alarmes moins sonores	84% des chantiers audités
Redoubler d'efforts pour que les « cônes oranges » et la signalisation **soient retirés ou masqués** en cours de travaux s'ils sont devenus inutiles, et retirés rapidement à la fin des travaux	91% des chantiers audités

Bilan Levier 2 - Gestion des impacts et mesures d'atténuation

Action		Résultats
Accentuer les contrôles pour que les zones dédiées aux résidus et à la machinerie **soient sécurisées** et que les débris soient retirés régulièrement		92 % des chantiers audités
Contrôler systématiquement la **poussière** sur les chantiers d'excavation en procédant au nettoyage de la rue au minimum une fois par semaine		67 % des chantiers audités

Bilan Levier 2 - Gestion des impacts et mesures d'atténuation

Autres actions
S'assurer que la **signalisation limitant le stationnement** est installée entre 12 et 14 heures avant le début de la période d'interdiction. Veiller à ce que celle-ci soit indiquée sur chaque dispositif et qu'elle corresponde à la période où le chantier est actif.
Poursuivre les discussions avec le ministère des Transports du Québec afin d'adapter au contexte urbain les **normes gouvernementales** relatives à la signalisation de chantier.
Évaluer la **performance de l'entrepreneur** en matière de gestion des impacts dans le cadre du processus d'évaluation de rendement.
Développer un **Guide des bonnes pratiques** en gestion des impacts des travaux

Bilan Levier 3 - Communication claire et accessible

Actions

Diffuser l'information à la population et en évaluer l'efficacité

- Révision et création de nouveaux outils de communication

Poursuivre la collaboration avec les partenaires externes des services d'utilité publique

- Organisation d'ateliers de travail
- Soutien et accompagnement des partenaires dans le développement et la production d'outils

---

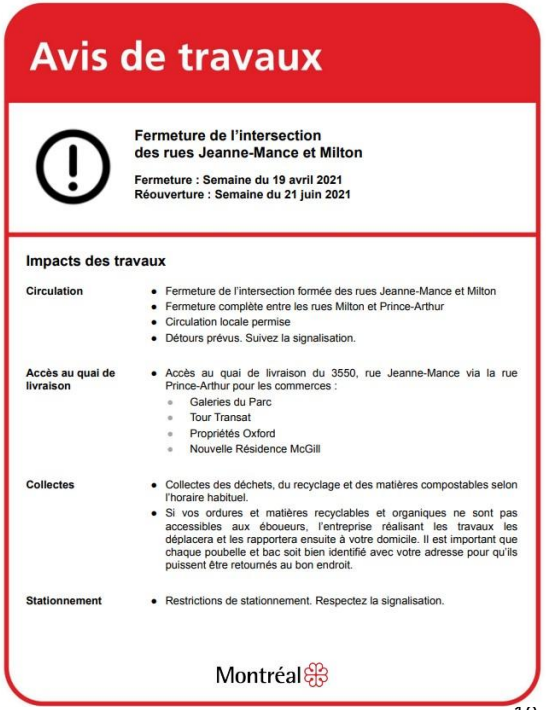

Avis de travaux

Fermeture de l'intersection des rues Jeanne-Mance et Milton

Fermeture : Semaine du 19 avril 2021
Réouverture : Semaine du 21 juin 2021

Impacts des travaux

Circulation
- Fermeture de l'intersection formée des rues Jeanne-Mance et Milton
- Fermeture complète entre les rues Milton et Prince-Arthur
- Circulation locale permise
- Détours prévus. Suivez la signalisation.

Accès au quai de livraison
- Accès au quai de livraison du 3550, rue Jeanne-Mance via la rue Prince-Arthur pour les commerces :
  - Galeries du Parc
  - Tour Transat
  - Propriétés Oxford
  - Nouvelle Résidence McGill

Collectes
- Collectes des déchets, du recyclage et des matières compostables selon l'horaire habituel.
- Si vos ordures et matières recyclables et organiques ne sont pas accessibles aux éboueurs, l'entreprise réalisant les travaux les déplacera et les rapportera ensuite à votre domicile. Il est important que chaque poubelle et bac soit bien identifié avec votre adresse pour qu'ils puissent être retournés au bon endroit.

Stationnement
- Restrictions de stationnement. Respectez la signalisation.

Montréal

Bilan Levier 3 - Communication claire et accessible

Actions	Cible & Résultats
Privilégier une communication numérique	Avis et alertes pour environ 500 chantiers Migration des contenus sur Montreal.ca
311- Prendre en charge les demandes citoyennes en moins de 48 heures	Cible : 80 % Résultat : 87,8 %
Services centraux et arrondissements - Clôturer les demandes citoyennes en moins de 10 jours	Cible : 80 % Résultat : 94,1 %

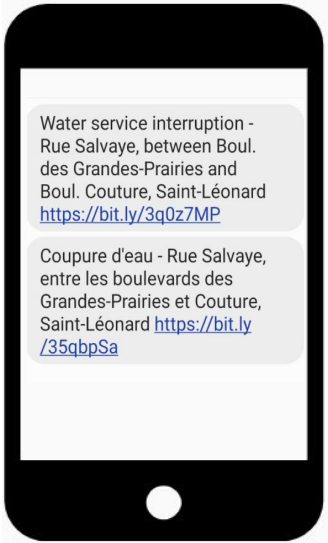

Bilan Levier 4 - Environnement

Autres actions
Optimiser et favoriser la **réutilisation des sols d'excavation** sur un maximum de chantiers afin de diminuer le transport des matériaux et de réduire les coûts.
Définir des sites d'**entreposage temporaire des sols** qui répondent aux enjeux de sécurité ainsi que d'acceptabilité sociale et environnementale, tout comme aux exigences réglementaires.
Mettre en place un comité interservices pour le développement de **critères écologiques** dans les appels d'offres.
Mettre en place un comité transition écologique interne pour le **suivi des différentes initiatives**.

Bilan - Partenaires

Actions
Rencontres avec les partenaires et avec l'Institut de développement urbain du Québec.
Volonté de se doter de pratiques communes.
Amélioration par petits pas.
Concentration sur les aspects de communication.

Montréal

Priorités 2022

- Maintenir la priorité sur l'accessibilité universelle pour les chantiers de la Ville.
- Renforcer l'adhésion des partenaires externes :
  - Suivi plus rigoureux des engagements;
  - Établir des priorités communes (communication et exécution).
- Renforcer l'application des mesures mises en place en 2021
- Poursuivre la concertation avec les services et arrondissements pour l'adoption des principes de la charte (jumelage communications et exécution).
- Élargir le volet rétroaction citoyenne pour la gestion des chantiers.
- Élaborer la mise en œuvre d'engagements additionnels pour 2023.

Conclusion

- Grande mobilisation des employés et des gestionnaires sur les priorités 2021 :
  - Mise en oeuvre des priorités (221 audits);
  - Plusieurs visites de chantier.
- Actions combinées aux efforts de l'escouade mobilité et de l'escouade chantier pour rendre les chantiers plus acceptables.
- Intérêt des partenaires pour la charte, mais actions additionnelles à poser.

Montréal

Service des infrastructures du réseau routier
Service de l’expérience citoyenne et des communications